

AF - animateur de la vie sociale et citoyenne

Tu accompagnes des personnes des personnes en situation de handicap ou touchées par un manque d'autonomie au quotidien et tu souhaites développer tes compétences pour animer une activité, une sortie, un projet.

Cette formation permet de valider le bloc de compétences "Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne" (reconnu par France Compétence sous le numéro RNCP36004BC03). À ce titre, elle s'intègre également dans le parcours de formation des AES.

Durée: 105.00 heures (15.00 jours)

Profils des stagiaires

- toutes personnes voulant obtenir cette certification

Prérequis

- Être salarié du secteur de l'accompagnement de personnes dépendantes

Objectifs pédagogiques

- Construire un projet d'activité ;
- Comprendre les besoins spécifiques des personnes accompagnées par rapport aux activités/sorties et savoir mettre en place les compensations, médiations et apprentissages adéquats ;
- Développer sa créativité pour élargir sa capacité à proposer une activité.

Contenu de la formation

- L'activité humaine dans sa diversité ;
- La construction d'un projet d'activité, écoute des désirs et besoins, choix de l'activité, mise en place des adaptations nécessaires, évaluation ;
- Les besoins spécifiques liés à la déficience intellectuelle et aux troubles du spectre autistique ;
- La notion d'âge adulte.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Fédération de L'Arche en France, reconnue d'utilité publique, membre de la Fédération Internationale des Communautés de L'Arche

12 rue Copreaux 75015 Paris | 01 45 32 23 74 | formations@arche-france.org

Numéro SIRET: 38910983600038 | Numéro de déclaration d'activité: 11752360375 (auprès du préfet de la région Ile-de-France - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Eva Marti (formatrice) et Adèle Baumert (formatrice)

Moyens pédagogiques et techniques

- Prise en compte des spécificités des stagiaires pour une personnalisation du parcours
- Apports théoriques et échanges entre intervenants et stagiaires ;
- Temps de réflexion individuels et en petits groupes ;
- Mise en situation d'élaborer et de mettre en place une activité pour un groupe spécifique.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence
- Questions orales et écrits
- Formulaire évaluation
- Certification réalisation
- Présentation d'un projet d'activité devant un jury